

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**« UN BON SIGNAL » : RÉACTION DU CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS
ET CHÔMEUSES À L'ANNONCE DU PREMIER MINISTRE DU CANADA**

Montréal, le 31 juillet 2020 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) salue l'annonce du Premier Ministre du Canada concernant la transition suite à la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

« La volonté de transférer l'ensemble des prestataires de la PCU vers l'assurance-emploi est la bonne décision », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « L'inclusion de ceux et celles non éligibles à l'assurance-emploi, notamment les travailleurs et travailleuses autonomes, est une nécessité, et franchement, un élément à conserver de manière permanente pour le filet social. Nous sommes impatients de connaître les détails ».

« C'est une perspective rafraîchissante en comparaison aux discours imbus de mépris exprimés par plusieurs représentants à l'égard des chômeurs et chômeuses », a continué Pierre Céré.

« Au début de la crise, l'assurance-emploi, qui n'était déjà pas adaptée aux réalités du monde du travail, s'est littéralement effondrée, incapable de faire face aux millions de travailleurs et travailleuses qui tombaient en chômage, et laissant plusieurs sans couverture, jusqu'à l'annonce de la PCU. Espérons que les mesures annoncées aujourd'hui permettront de faire face aux prochaines phases de la crise sanitaire et économique : personne ne doit être laissé de côté! », a conclu le porte-parole.

Rappelons que le CNC a mis en ligne une section spéciale de son site web d'informations sur les arrêts de travail, l'assurance-emploi et les programmes spéciaux, dont la Prestation canadienne d'urgence (PCU) : www.lecnc.com/covid-19-coronavirus

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com